CLINIQUE ANNUELLE D'IMPÔTS

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Revenus annuels maximaux de 35 000 $ pour une personne seule, et de 45 000 $ pour un couple;
- Avoir des revenus de placement (intérêts et dividendes) de moins de 1000 $.

NOS BÉNÉVOLES NE PEUVENT PAS REMPLIR LES DÉCLARATIONS DE REVENUS POUR LES PERSONNES SUIVANTES

- Les personnes décédées;
- Les personnes qui ont déclaré faillite;
- Les personnes ayant des gains ou des pertes en capital, un revenu de travail indépendant ou de location, ou encore des dépenses d'emploi;
- Les personnes qui ont vendu leur résidence principale au cours de l'année.

POUR VOUS INSCRIRE: CONTACTEZ SABRINA AU 514-351-2517 POSTE 104 OU S.TOUSIGNANT@SARA-ANJOU.COM

INSCRIPTIONS ENTRE LE 12 FÉVRIER ET LE 25 FÉVRIER 2025

Anjou Montréal

SARA D'ANJOU Service d'Aide et de Référencement Aîné

Québec